



# tribune du Technopole

45 mn pour s'informer

## Décryptage de la réforme de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)

**Jeudi 13 février de 8h30 à 10h00**

**Maison du Technopole • 40 rue Marc Seguin • Mulhouse**

Depuis le 1er janvier 2020, les modalités de déclaration et de réponses à l'OETH ainsi que le calcul de la contribution ont évolué. Toutes les entreprises, y compris les moins de 20 salariés sont concernées par les mesures obligatoires ou déclaratives.

Le législateur a souhaité également inciter les entreprises à mettre en place une politique handicap plus inclusive.

Pour ce faire, les entreprises volontaires dans une démarche de responsabilité sociétale, peuvent s'appuyer sur des partenaires locaux présents sur tout le territoire alsacien.

### Déroulé

8H30 Accueil des participants

8H45 Interventions

9H15 Vous avez la parole

9H30 Échanges autour d'un café gourmand

### Les intervenants de la Tribune

Action & Compétence

Au service de la personne handicapée et de l'entreprise

**Séverine Meunier et Sevda STRUB**

Consultantes Diagnostic Action secteur Haut-Rhin

140, rue du Logelbach • 68000 Colmar

03 89 41 88 12 • 06 60 47 67 18

[smeunier@actionetcompetence-alsace.com](mailto:smeunier@actionetcompetence-alsace.com)

**Inscription avant le 11 février**

[inscription.technopole-mulhouse.com](http://inscription.technopole-mulhouse.com)

#### Contact

**Corinne PATUEL** • Tél. : 03 89 32 76 76  
[contact@technopole-mulhouse.com](mailto:contact@technopole-mulhouse.com)

#### Accès

40 rue Marc Seguin • Mulhouse  
Coordonnées GPS : N 47.745722°, E 7.296603°

Évènement co-organisé par :

